

Soutien aux commerces de proximité

En raison du deuxième confinement et de la fermeture des commerces, la Ville a décidé de prolonger l'opération « Je soutiens mes commerces de proximité » jusqu'au 31 mars 2021.

Avec près de 170 commerces de proximité, le tissu commercial sébastienais est varié. Durant la période de confinement de mars puis celle de novembre, les commerces de proximité ont malheureusement connu des pertes importantes en termes de chiffres d'affaires, même si beaucoup ont su faire preuve d'initiatives originales pour rebondir et offrir aux habitants de nouveaux services, comme par exemple la livraison à domicile ou la vente à emporter.

Dès le 1er octobre, la Ville a souhaité apporter son aide pour un montant total de 50 000 € : une aide à la fois pour les commerçants, en favorisant la consommation, et pour les habitants, en leur offrant un pouvoir d'achat supplémentaire sous forme de bons d'achat. Pour venir en aide aux familles en difficulté, des bons d'achats d'une valeur totale de 5 000 € ont également reversés au Centre Communal d'Action Sociale.

Le jeu est prolongé jusqu'au 31 mars 2021 et il a été simplifié avec désormais trois tampons nécessaires, au lieu de 5 auparavant, pour pouvoir récupérer un bon d'achat d'une valeur de 10 euros.

L'ancien bulletin qui avait été distribué en octobre reste valable si vous avez commencé à le remplir, sauf que 3 tampons suffisent désormais.

Rappel des règles de l'opération

L'opération est simple et ouverte à tout Sébastienais (une participation par foyer). Dans chaque famille de commerce, pour tout achat d'une valeur minimum de 5 €, le client obtient un tampon. Au bout de trois tampons, il va récupérer à l'Hôtel de Ville un bon d'achat d'une valeur de 10 € à dépenser dans n'importe quel commerce de proximité jusqu'au 31 mars 2021.

Une plateforme numérique www.ireby.pro/ville-saintsebastien a été spécialement créée pour promouvoir les commerces participants.

TÉLÉCHARGEZ LE BULLETIN DE PARTICIPATION



03/12/2020